

Remorque porte-touret RD 200 XL

Charge Utile : 1260 kg



Code RD200XL

Pour touret	
Poids maxi	1260 kg
Diamètre	1500 à 2600 mm
Largeur maxi	1500 mm
Possibilité de charger 2 tourets Ø 1400 x 750 mm	
Caractéristiques	
PTAC (poids total autorisé en charge)	2000 kg
PV (poids à vide sans options)	700 kg
Largeur utile	1550 mm
Largeur hors tout	2220 mm
Longueur hors tout	3500 mm

Équipements de série

- Essieu traversant rond Ø 103 mm PAILLARD gamme TP à suspension incorporée avec frein 300 x 60
- Réglage en hauteur de l'attelage par timon manivelle KNOTT anneau 42 x 68
- Axe de déroulage aluminium avec bague tournante et bagues de calage automatique du touret sans goupille
- Roue jockey avant charge statique 1100 kg
- 2 béquilles de stabilisation à l'arrière
- Eclairage sur silentbloks et protection des câbles (sécurité et entretien)
- Roues 205/R 14 C (1150 kg par roue, sécurité et longévité)
- Remorque fabriquée en France. Certifiée CE.
- Ailes métalliques AL-KO et bavettes (longévité des ailes et réduction coûts)

Options

- Frein de bobine permet de gérer le déroulage sans emballement
- Branchement du balancier sur centrale permet gain de temps et efficacité accrue
- Support de roue de secours ou panneau de signalisation (non compatible avec l'axe motorisé)
- Centrale hydraulique thermique
- Skid aluminium pour pose et dépose de la centrale thermique mobile en quelques minutes
- Cage aluminium 3 phases pour rembobiner les câbles
- Support axe de déroulage permet d'entreposer l'axe sur un support

Rappel de la réglementation

Véhicule tracteur

PTAC maxi de la remorque = PTRAC du véhicule *moins* PTAC du véhicule

Permis

Le permis B ne suffit que si le PTAC (véhicule + remorque) est inférieur ou égal à 3500 kg.

Immatriculation

Toute remorque dont le PTAC est supérieur à 500 kg doit avoir son propre certificat d'immatriculation, sa propre carte grise et sa propre plaque d'immatriculation.

Assurance

L'assurance du véhicule tracteur est suffisante si le PTAC de la remorque est inférieur à 750 kg ; au-delà, une assurance remorque est obligatoire.